

Objet : BIENVENUE AU CLLAJ MARTINIQUE

1 – Une démarche partenariale en faveur des jeunes Assistants de langues

Vous êtes propriétaire d'un logement disponible et vous souhaitez le louer aux jeunes Assistants de langues de l'Académie de la Martinique encadrés par sa Délégation Académique aux Relations Européennes et à la Coopération (D.A.R.E.I.C.).

Dans le cadre d'un partenariat renforcé entre le CLLAJ Martinique et la D.A.R.E.I.C, nous venons vous informer de l'organisation d'un nouveau process auquel nous souhaitons vous associer, pour la sécurisation de votre location avec les jeunes Assistants.

Notre démarche vise à mieux accompagner ce public auprès des propriétaires privés pour la mise en place de leurs accords mutuels et la gestion de leur location.

En outre, ce dispositif a également pour objectif de rendre plus harmonieux le séjour de ces jeunes d'horizons divers et de leur faire partager la culture de notre pays Martinique.

2 – Présentation du CLLAJ Martinique

Fort de ses 14 années d'expérience auprès des jeunes, la mission du CLLAJ Martinique est d'accompagner tous les jeunes de moins de 30 ans, vers le logement autonome.

Depuis six années consécutives le CLLAJ Martinique répond, à la demande de la D.A.R.E.I.C, aux sollicitations des jeunes Assistants de langue en recherche de logement mais également de repères et de guidance quant aux règles en matière de location. Son action consiste à faciliter leur installation et leurs démarches dans un environnement qui leur est inconnu.

3 – Votre intérêt

Nos équipes professionnelles, spécialisées dans le logement des jeunes, informent, conseillent et assistent les propriétaires privés désireux de louer à ce public, en vue de sécuriser leur parcours locatif.

Vous bénéficiez d'une assistance technique lors de la formalisation du « Contrat de location CLLAJ » avec le jeune Assistant locataire.

Il vous est proposé, en outre, le suivi de votre jeune locataire par la médiation locative pendant une durée maximale de 18 mois.

Vous ferez partie du cercle de propriétaires privilégiés, dont les logements seront sélectionnés, chaque année, pour répondre à la demande de ces jeunes Assistants.

Ainsi, nous vous invitons à prendre contact avec votre référent «le Chargé de la gestion des offres du CLLAJ» pour répondre à vos questions et vous associer à cette démarche partenariale CLLAJ/DAREIC. Nos coordonnées sont les suivantes :

COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES

16, avenue Condorcet 97200 Fort-de-France

Tél : 05 96 71 28 35 -Visitez notre site : <http://www.cllaj-martinique.fr>

Dans l'attente de votre prise de contact, recevez, nos remerciements pour votre soutien qui garantie la réussite de cette action.

La Directrice,



A.C ELISABETH